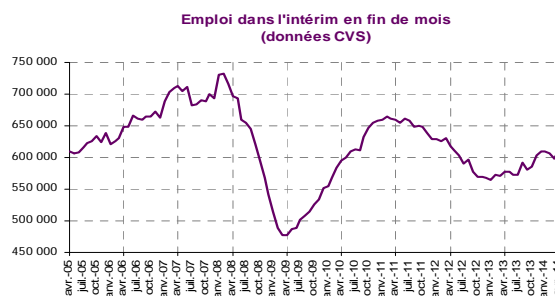


L'EMPLOI INTÉRIMAIRE EN AVRIL 2014

Fin avril 2014, le nombre d'intérimaires s'établit à 611 400 en valeur corrigée des variations saisonnières. Il connaît une hausse par rapport à fin mars 2014 (+2,2%) et progresse de 5,8% sur un an.

L'évaluation définitive du nombre d'intérimaires à fin mars 2014 est de 598 500, soit une baisse de 1,3% en un mois et une hausse de 4,7% sur un an.

Le volume moyen journalier d'emplois intérimaires durant le mois d'avril 2014 est de 406 200, en valeur corrigée des variations saisonnières. Ce volume évolue de -0,6% par rapport à février 2014. En rythme annuel (avril 2013 à avril 2014), l'intérim en volume augmente de 7,4%



RÉSULTATS DÉTAILLÉS EN AVRIL 2014

Il existe un contraste entre la répartition par secteur d'activité de l'emploi intérimaire et celle de l'emploi salarié total. En effet, l'emploi intérimaire est prépondérant dans l'industrie : ce secteur représente 17,7% de l'emploi salarié total et emploie 45,5% des intérimaires. En revanche, 74,1% des salariés travaillent dans le tertiaire contre seulement 34,8% des intérimaires. Le poids du secteur de la construction est, quant à lui, plus important dans l'emploi intérimaire que dans l'emploi salarié : 19,1% dans l'intérim contre 8,1% dans l'emploi salarié (cf. tableau 1 en annexe 3)

A fin avril, le taux de recours à l'intérim¹ est de 8,3% dans l'industrie, de 7,7% dans la construction et de 1,7% dans le tertiaire, le taux de recours moyen, tous secteurs confondus de 3,5%.

SECTEURS D'ACTIVITE (A4)	Taux de recours à l'intérim à fin avril (en %)
Agriculture, sylviculture, pêche	NS
Industrie	8,3
Construction	7,7
Tertiaire	1,7
TOTAL	3,5

¹ Le taux de recours à l'intérim se définit comme le rapport entre les effectifs intérimaires du secteur et les données trimestrielles d'effectifs salariés de ce secteur estimées en mars 2014.

Évolution mensuelle par secteur (CVS)

En avril, les effectifs intérimaires dans le tertiaire et l'industrie sont en hausse (+3,6% chacune). En revanche, les effectifs intérimaires dans la construction affichent une baisse de 3,5%.

Secteurs	Principaux secteurs	Variation absolue mensuelle (nombre d'intérimaires)	Taux mensuel CVS
Industrie		9 520	3,6%
	Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	310	1,5%
	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	3 780	7,8%
	Fabrication d'autres produits industriels	3 070	2,5%
	Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques - fabrication de	930	2,4%
	Fabrication de matériels de transport	1 390	4,3%
	Construction		-4 340
Tertiaire		7 480	3,6%
	Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	2 040	3,7%
	Transports et entreposage	4 140	6,6%
	Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien	750	1,7%
	Administrations publiques, enseignement, santé humaine et action sociale	-390	-3,5%

Parmi les principaux secteurs de l'industrie, la « fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac » et « la fabrication de matériels de transport » augmentent le plus (respectivement +7,8% et +4,3%). Ils sont suivis par la « fabrication d'autres produits industriels » (+2,5%), la « fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques – fabrication de machine » (+2,4%) et par les « industrie extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollutions » (+1,5%).

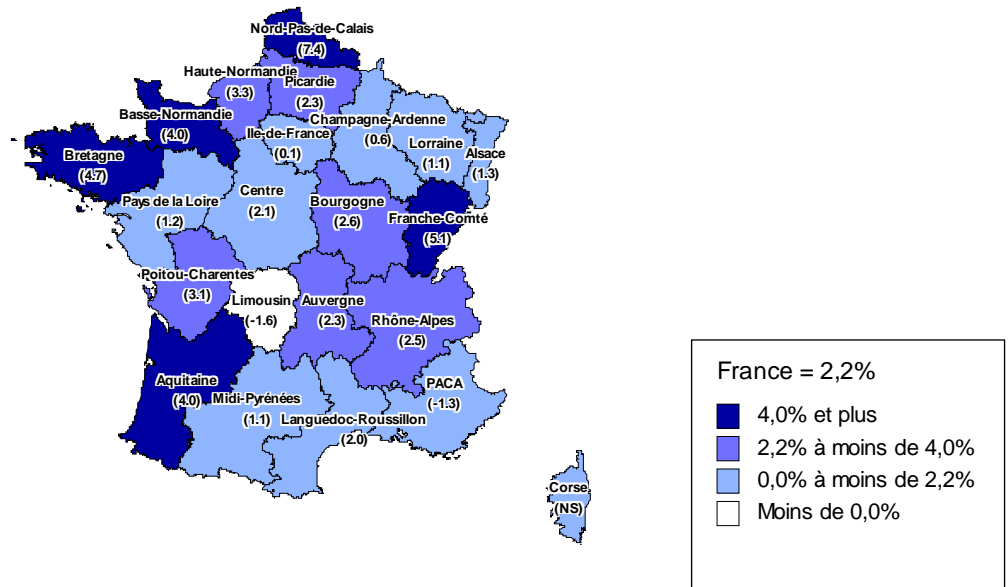
Dans le tertiaire, les secteurs « transports et entreposage » et « commerce réparation d'automobiles et de motocycles » augmentent le plus (respectivement +6,6% et +3,7%). Le secteur des « activités scientifiques et techniques services administratifs et de soutien » connaît une hausse moins rapide (+1,7%). Contrairement à la tendance générale, le secteur des « administrations publiques, enseignement, santé humaine et action sociale » affiche une baisse de ses effectifs intérimaires (-3,5%).

Évolution par région

Il existe une grande similitude entre la répartition régionale de l'emploi intérimaire et celle de l'emploi salarié total. Cependant, les régions Ile-de-France et PACA font partie des régions qui possèdent les plus faibles taux de recours à l'intérim (respectivement 2,2% et 2,7%) en raison du faible poids de leur industrie. A l'opposé, les taux de recours les plus élevés se situent dans des régions plus industrialisées comme les régions Haute-Normandie (5,2%), Centre (5,1%), Pays de la Loire (4,9%), Franche-Comté et Picardie (4,8% chacune) (cf. tableau 2 en annexe 3).

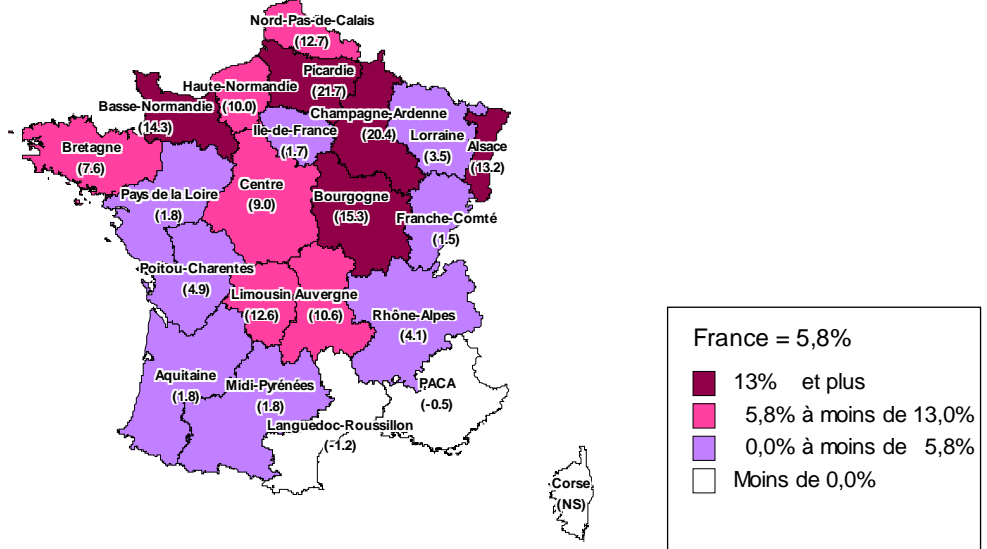
En avril, l'emploi intérimaire progresse dans 19 régions. Les régions Nord-Pas-de-Calais et Franche-Comté enregistrent les plus fortes hausses (respectivement +7,4% et +5,1%). Elles sont suivies par les régions Bretagne et Aquitaine (respectivement +4,7% et +4,0%). Les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Limousin connaissent des baisses (respectivement -1,3% et -1,6%).

Carte 1 – Évolution mensuelle (CVS) avril 2014/mars 2014



Sur un an, l'emploi intérimaire progresse dans 19 régions. La région Picardie augmente le plus (+21,7%). Les régions Languedoc-Roussillon (-1,2%) et Provence-Alpes-Côte d'Azur baissent (-0,5%).

Carte 2 – Évolution annuelle (CVS) avril 2014/avril 2013

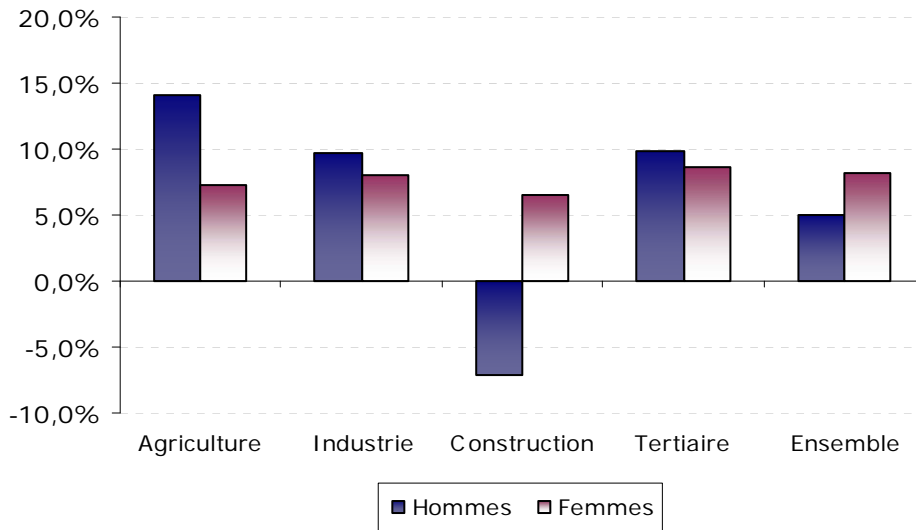


Évolution par sexe selon le secteur d'activité

Les intérimaires sont majoritairement des hommes (72,8%). Par rapport à fin avril 2014, leur part baisse de 0,6 point.

Sur un an, les effectifs féminins augmentent plus vite que ceux de leurs homologues masculins (+8,2% pour les femmes contre +5,0% pour les hommes). Dans la construction, les effectifs féminins augmentent alors que ceux de leurs homologues masculins baissent (+6,5% pour les femmes contre -7,1% pour les hommes). Dans l'industrie, les effectifs masculins augmentent plus vite que ceux de leurs homologues féminins (+9,7% pour les hommes contre +8,0% pour les femmes).

Évolution annuelle par sexe selon le secteur d'activité (en %)

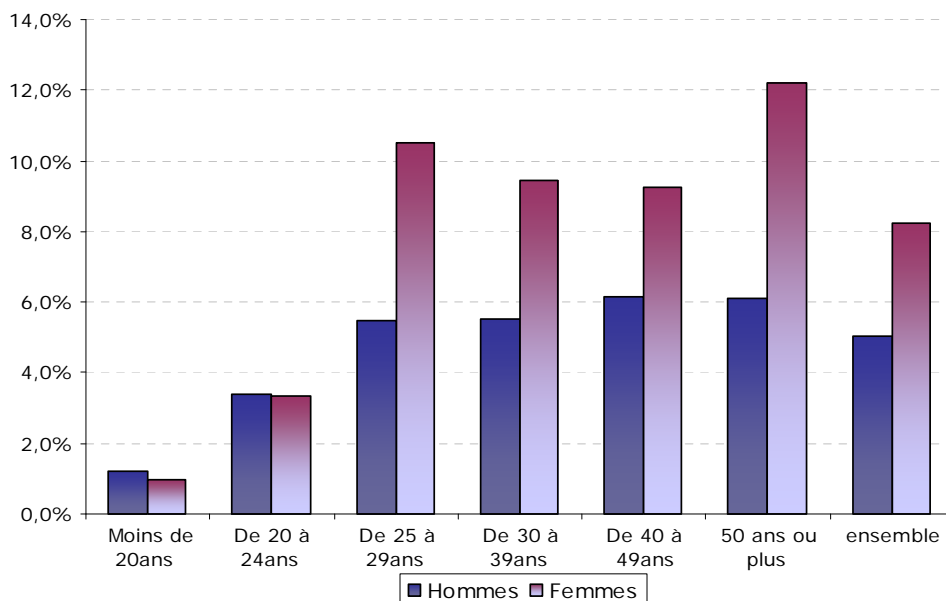


Évolution par âge selon le sexe de l'intérimaire

La population des intérimaires est relativement jeune : 44,9% d'entre eux ont moins de 30 ans en avril 2014. Par rapport à fin avril 2013, les intérimaires de moins de 20 ans et ceux de 20 à 24 ans ont vu leur part baisser (respectivement -0,5 point et -0,2 point). Les autres catégories d'âge voient leur part augmenter (cf. tableau 3 en annexe 4).

En évolution annuelle, l'augmentation de l'emploi intérimaire des hommes est moins rapide que celle de leurs homologues féminins (+8,2% pour les femmes contre +5,0% pour les hommes).

Évolution annuelle par âge selon le sexe de l'intérimaire (en %)

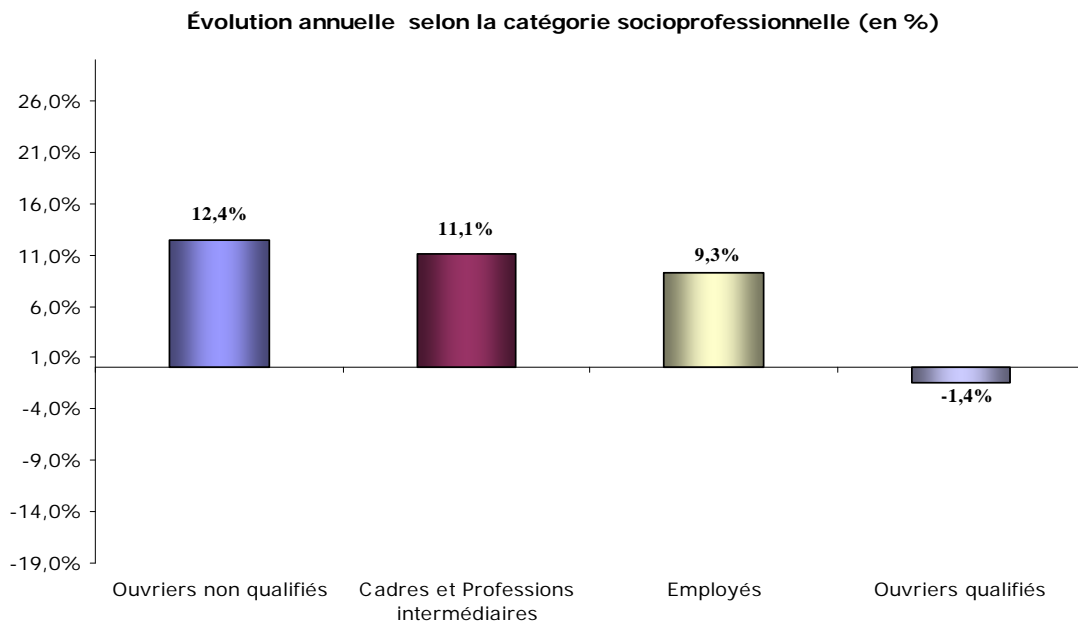


Évolution par catégorie socioprofessionnelle

Les emplois intérimaires sont majoritairement des emplois d'ouvriers : 40,8% pour les ouvriers qualifiés et 37,9% pour les ouvriers non qualifiés (cf. tableau 1 en annexe 4).

Sur un an par rapport à fin avril 2013, la part des ouvriers non qualifiés, des cadres et professions intermédiaires et des employés progressent (respectivement +2,2 points, +0,5 point et +0,3 point). Les ouvriers qualifiés voient leur part baisser (-3,0 points).

Sur un an, seule la catégorie des ouvriers qualifiés voit ses effectifs baisser (-1,4%). Les autres catégories socioprofessionnelles voient leurs effectifs augmenter : +12,4% pour les ouvriers non qualifiés, +11,1% pour les cadres et professions intermédiaires et +9,3% pour les employés.



Fabien Dupuis
Département Observatoire de l'Emploi et Appui au Réseau

Annexe 1 : Sources et concepts

Le système d'information spécifique aux Etablissements de Travail Temporaire :

Les statistiques d'emploi intérimaire sont établies à partir de la source déclarative « Relevé Mensuel de Mission » des entreprises de travail temporaire (ETT). La loi de février 1994 impose en effet, aux établissements de travail temporaire de transmettre chaque mois à Pôle emploi un relevé mensuel des missions en cours durant le mois écoulé. Ainsi Pôle emploi centralise l'ensemble des réceptions de RMM et intègre, après avoir effectué les contrôles de qualité et d'exhaustivité, l'ensemble des informations relatives aux missions d'intérim. La rediffusion de l'information s'effectue vers les Directions Régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'emploi (DIRECCTE) et le Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social (Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques : DARES).

Les concepts d'emploi intérimaire et exploitation statistique :

Le nombre d'intérimaires est calculé à l'aide de l'indicateur fin de mois. La série est obtenue à partir du niveau de la statistique annuelle d'emploi intérimaire au 31.12.1995 auquel sont appliqués les taux mensuels d'évolution de l'indicateur fin de mois. En raison de la forte variabilité journalière, l'indicateur fin de mois est construit en fonction de la moyenne des cinq derniers jours ouvrés et non au dernier jour ouvré du mois. Au début du mois M+2, sont connus les indicateurs provisoires du mois M et rectifiés du mois M-1.

Le volume moyen journalier d'emplois intérimaires est calculé à partir de la moyenne des missions journalières réalisées sur l'ensemble des jours ouvrés du mois.

La méthode de désaisonnalisation retenue :

Les séries Corrigées des Variations Saisonnières (CVS) seront réalisées à l'aide de la procédure X11 – ARIMA. Le schéma de composition (tendance, cycle, saison) retenu est multiplicatif. Les révisions des coefficients CVS sont réalisées une fois par an, lors de la statistique de décembre provisoire. Ces révisions sont réalisées sur les années N-2 et N-1, les coefficients pour les années antérieures à N-2 sont figés.

Annexe 2 : Evolution en fin de mois

Date	Effectifs en fin de mois avant révision <i>Données CVS (1)</i>	Effectifs en fin de mois <i>Données CVS (1)</i>	Taux d'évolution CVS		
			Taux Mensuel	Taux trimestriel	Taux annuel
avr-10	595 853	595 853	2,0%	7,2%	24,6%
mai-10	600 597	600 597	0,8%	5,9%	23,3%
juin-10	610 283	610 283	1,6%	4,4%	25,0%
juil-10	613 643	613 643	0,6%	3,0%	22,3%
août-10	611 672	611 672	-0,3%	1,8%	20,4%
sept-10	632 104	632 104	3,3%	3,6%	22,9%
oct-10	646 500	646 500	2,3%	5,4%	22,8%
nov-10	655 502	655 502	1,4%	7,2%	22,6%
déc-10	657 534	657 534	0,3%	4,0%	19,3%
janv-11	657 861	659 612	0,3%	2,0%	18,7%
févr-11	665 937	664 585	0,8%	1,4%	17,2%
mars-11	663 887	661 706	-0,4%	0,6%	13,2%
avr-11	662 375	659 373	-0,4%	0,0%	10,7%
mai-11	657 826	655 549	-0,6%	-1,4%	9,1%
juin-11	663 328	661 661	0,9%	0,0%	8,4%
juil-11	656 729	657 468	-0,6%	-0,3%	7,1%
août-11	650 859	648 451	-1,4%	-1,1%	6,0%
sept.-11	649 418	650 659	0,3%	-1,7%	2,9%
oct.-11	645 998	648 869	-0,3%	-1,3%	0,4%
nov.-11	637 508	639 312	-1,5%	-1,4%	-2,5%
déc.-11	624 828	628 620	-1,7%	-3,4%	-4,4%
janv.-12	625 385	629 047	0,1%	-3,1%	-4,6%
févr.-12	627 254	625 677	-0,5%	-2,1%	-5,9%
mars-12	632 992	630 191	0,7%	0,2%	-4,8%
avr.-12	621 046	617 052	-2,1%	-1,9%	-6,4%
mai-12	614 488	611 729	-0,9%	-2,2%	-6,7%
juin-12	605 633	603 512	-1,3%	-4,2%	-8,8%
juil.-12	588 830	590 018	-2,2%	-4,4%	-10,3%
août-12	599 506	596 905	1,2%	-2,4%	-7,9%
sept.-12	575 936	577 406	-3,3%	-4,3%	-11,3%
oct.-12	565 422	568 935	-1,5%	-3,6%	-12,3%
nov.-12	567 953	569 222	0,1%	-4,6%	-11,0%
déc.-12	562 802	566 947	-0,4%	-1,8%	-9,8%
janv.-13	560 883	564 498	-0,4%	-0,8%	-10,3%
févr.-13	574 372	572 036	1,3%	0,5%	-8,6%
mars-13	575 186	571 736	-0,1%	0,8%	-9,3%
avr.-13	582 415	577 884	1,1%	2,4%	-6,3%
mai-13	579 730	576 841	-0,2%	0,8%	-5,7%
juin-13	574 813	572 348	-0,8%	0,1%	-5,2%
juil.-13	570 435	572 115	0,0%	-1,0%	-3,0%
août-13	595 186	592 556	3,6%	2,7%	-0,7%
sept.-13	578 805	580 630	-2,0%	1,4%	0,6%
oct.-13	581 600	586 046	0,9%	2,4%	3,0%
nov.-13	601 482	602 936	2,9%	1,8%	5,9%
déc.-13	601 588	610 082	1,2%	5,1%	7,6%
janv.-14		609 050	-0,2%	3,9%	7,9%
févr.-14		606 411	-0,4%	0,6%	6,0%
mars-14		598 495	-1,3%	-1,9%	4,7%
avr-14*		611 413	2,2%	0,4%	5,8%

*Donnée provisoires

(1) Données CVS révisées, sur 2011, 2012 et 2013

Annexe 3

Tableau 1 – Répartition de l'emploi intérimaire selon les secteurs

SECTEURS D'ACTIVITE* (A17)	Répartition de l'emploi intérimaire à fin avril (en %)
Agriculture, sylviculture, pêche	0,6
Industrie	45,5
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	3,4
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	8,8
Cokéfaction et raffinage	0,1
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques-fabrication de machines	6,6
Fabrication de matériels de transport	5,6
Fabrication d'autres produits industriels	21,1
Construction	19,1
Tertiaire	34,8
Commerce-réparation d'automobiles et de motocycles	9,3
Transports et entreposage	10,8
Hébergement et restauration	1,5
Information et communication	1,0
Activités financières et d'assurance	1,6
Activités immobilières	0,4
Activités scientifiques et techniques - services administratifs et de soutien	7,3
Administrations publiques, enseignement, santé humaine et action sociale	1,9
Autres activités de services	1,0
TOTAL	100,0

Tableau 2 - Répartition de l'emploi intérimaire selon les régions

REGIONS	Répartition de l'emploi intérimaire à fin avril (en %)	Répartition de l'emploi salarié au 31/03/14(en %)	Taux de recours à l'intérim (en %)*
ALSACE	3,4	3,1	3,8
AQUITAINE	4,7	4,6	3,6
AUVERGNE	1,7	1,8	3,3
BASSE-NORMANDIE	2,5	2,0	4,4
BOURGOGNE	2,8	2,3	4,3
BRETAGNE	5,8	4,4	4,6
CENTRE	5,2	3,6	5,1
CHAMPAGNE-ARDENNE	2,1	1,8	4,2
CORSE	0,0	0,4	0,0
FRANCHE-COMTE	2,2	1,6	4,8
HAUTE-NORMANDIE	3,9	2,7	5,2
ILE-DE-FRANCE	16,3	26,0	2,2
LANGUEDOC-ROUSSILLON	2,4	3,2	2,7
LIMOUSIN	1,0	0,9	3,9
LORRAINE	3,4	3,0	3,9
MIDI-PYRENEES	4,5	4,3	3,6
NORD-PAS-DE-CALAIS	6,6	5,8	4,0
PAYS DE LA LOIRE	8,0	5,7	4,9
PICARDIE	3,2	2,4	4,8
POITOU-CHARENTES	2,9	2,3	4,4
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	5,6	7,3	2,7
RHONE-ALPES	12,0	10,7	4,0
TOTAL	100,0	100,0	3,5

* Le taux de recours à l'intérim se définit comme le rapport entre les effectifs intérimaires du secteur et les effectifs globaux de ce secteur estimés décembre 2013.

Annexe 4

Tableau 3 - Répartition selon le sexe et l'âge

Age	Homme	Femme	Ensemble
Moins de 20 ans	3,8%	3,6%	3,8%
De 20 à 24 ans	22,1%	20,9%	21,8%
De 25 à 29 ans	19,4%	19,5%	19,4%
De 30 à 39 ans	27,0%	24,6%	26,4%
De 40 à 49 ans	18,1%	20,4%	18,7%
50 ans ou plus	9,6%	10,9%	9,9%

Tableau 4 - Répartition selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle

Catégorie socioprofessionnelle	Homme	Femme	Ensemble
Cadres et Professions intermédiaires	7,5%	15,3%	9,7%
Employés	4,7%	30,2%	11,7%
Ouvriers qualifiés	49,8%	16,5%	40,8%
Ouvriers non qualifiés	37,9%	37,9%	37,9%

Tableau 5 - Répartition selon le sexe et les 4 grands secteurs

Secteur d'activité en nomenclature A4	Homme	Femme	Ensemble
agriculture	0,5%	0,7%	0,6%
industrie	44,4%	48,6%	45,5%
construction	24,9%	3,7%	19,1%
tertiaire	30,2%	47,0%	34,8%

POUR EN SAVOIR PLUS

contact@DSEE-poleemploi.fr
www.pole-emploi.org

ISSN –
 Pôle emploi, 1 avenue du Docteur Gley, 75987 Paris cedex20
Directeur de publication
 Jean BASSÈRES
Directeur de la rédaction
 Stéphane DUCATEZ
Réalisation
 Direction des Statistiques, des Études et de l'Évaluation